



De l'Eau claire jusqu'au Cœur du lac Long

COTISATION 2026-2027

Veuillez transmettre le présent formulaire dûment rempli à admin@apbvllm.ca

Nouvelle adhésion ☐ Renouvellement ☐

Nom :			
Prénom :			
Adresse au lac Long		Mandeville (QC) J0K 1L0	
Adresse de correspondance			
	No rue	Ville	Code postal
Téléphone au lac :		Cellulaire :	Téléphone permanent :
Courriel :			

COTISATION ANNUELLE : 20,00 \$

- ☐ Chèque payable à l'APBVLLM (veuillez remettre votre chèque dans une enveloppe à Benoit Parenteau au 857, rue Landry)
- ☐ Espèces (veuillez remettre votre paiement en espèces dans une enveloppe à Benoit Parenteau au 857, rue Landry)
- ☐ Interac (virement au 514-295-7879 ou à admin@apbvllm.ca)

DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Acceptez-vous que vos renseignements personnels (nom, adresse au lac, numéros de téléphone) soient transmis aux autres membres de l'APBVLLM? En aucun cas ils ne seront transmis à des tiers, sauf par obligation légale.

☐ Oui ☐ Non

LOI CANADIENNE ANTIPOURRIEL

La loi canadienne antipourriel nous oblige à obtenir votre consentement à recevoir des courriels de l'APBVLLM. De nature informative (jamais commerciale), ces courriels portent sur les activités de l'Association et de ses partenaires (associations écologiques). Vous pouvez retirer votre consentement en tout temps en écrivant à info@apbvllm.ca. Consentez-vous à recevoir des courriels de l'APBVLLM?

☐ Oui ☐ Non

ENGAGEMENT

Par la présente, j'adhère à l'objectif et à la mission de l'Association des propriétaires du bassin versant du lac Long – Mandeville tels qu'ils figurent dans ses *Règlements généraux* (art. 3 et 4) et je m'engage à en respecter l'esprit et la lettre et à adopter en tout temps un comportement conforme à ceux-ci.

--

Signature

--

Date

OBJECTIF ET MISSION DE L'APBVLLM

3. Objectif

L'Association suscite la participation des propriétaires du lac Long et du bassin versant du lac, à titre de membres, pour appuyer l'objectif de réaliser les actions qui maintiennent et améliorent la qualité de notre milieu de vie, pour nous, nos enfants et nos petits enfants (développement durable).

4. Mission

L'Association a donc comme mission de

- protéger et mettre en valeur l'eau et les autres caractéristiques patrimoniales, y compris le paysage, du bassin versant du lac Long et de ses sous-bassins, pour nous, pour nos enfants et nos petits enfants (développement durable);
- assurer l'équilibre écologique et le respect de la capacité de support des écosystèmes, particulièrement de l'écosystème lacustre du lac Long, notamment en encadrant adéquatement le développement du territoire;
- protéger la qualité de notre milieu de vie, y compris la tranquillité des lieux notamment par l'adoption et la promotion d'un code de vie traduisant le consensus des membres;
- agir en concertation avec les propriétaires et leur famille et grâce à leur participation active à cette démarche, réaliser les objectifs, les moyens et les projets appropriés;
- identifier les actions naturelles et humaines contraires à la qualité de l'eau et des autres éléments du bassin et prendre action pour faire les améliorations requises.